

Document de plaidoyer de la société civile

Mobilité climatique

Contexte

Messages clés : Global

Messages clés : Afrique

Messages clés : Asie

Messages clés : Afrique du Nord et Moyen-Orient

Messages clés : Amérique centrale et latine

Messages clés : Pacifique

Bibliographie clé

Ressources complémentaires

Contexte

Au cours du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) 2023-2024, sous la présidence française, la société civile s'est engagée dans toutes les activités officielles du FMMD et a mené diverses consultations mondiales, régionales et thématiques. Cela comprend la participation et l'engagement de petites et grandes ONG, de réseaux de la société civile, de syndicats, de groupes communautaires de migrant.e.s, d'organisations de migrant.e.s et de diasporas, d'organisations confessionnelles, de chercheurs et d'universitaires. Un calendrier des activités est disponible [ici](#).

Le changement climatique et ses effets sur la mobilité humaine ont été une priorité essentielle tout au long de l'année. Ce document est une compilation et une consolidation des principales priorités et recommandations relatives au **changement climatique et à la mobilité humaine** qui sont ressorties de ces consultations, et représente l'étendue et la diversité de la société civile, ainsi que les nuances entre les régions.

Messages clés : Le monde

Le mécanisme de la société civile du FMMD a mené des consultations mondiales virtuelles avant chaque réunion préparatoire du FMMD en avril et en octobre, ainsi qu'une consultation avant les ateliers du FMMD sur le climat et les récits en juin.

Dans le cadre de ces consultations mondiales et des réunions préparatoires de la société civile précédant le sommet, les participants ont mis en avant les priorités suivantes :

La nécessité d'une approche holistique

- **Établir et adopter une approche holistique de la migration dans le contexte du changement climatique, qui prenne en compte à la fois les migrations internes et internationales** : Les mouvements internes induits par le climat doivent être intégrés dans la discussion afin de traiter efficacement de la majorité des mouvements résultant des effets indirects du changement climatique à évolution lente (par exemple, la perte des moyens de subsistance, la perte de la sécurité alimentaire, etc). Cela affecte la migration internationale car, dans de telles situations où les gouvernements sont incapables de respecter les droits et la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les gens seront souvent contraints de traverser les frontières à la recherche de moyens de subsistance et de protection, souvent par des moyens irréguliers ou dangereux.
 - Cette approche holistique doit prendre en compte et traiter l'ensemble des scénarios des déclencheurs et des déplacements qui en résultent.

- **Une approche fondée sur les droits humains, y compris les droits des minorités et les droits collectifs, est essentielle** et doit englober le droit de rester en sécurité et dans la dignité, ainsi que le droit de se déplacer en sécurité et dans la dignité, avec une protection totale des droits et la non-discrimination, quel que soit le statut.

- **Sauvegarder les droits des communautés affectées dans différents scénarios et renforcer leurs différentes options de mobilité humaine** :
 - **Le droit de rester** : L'atténuation des effets du changement climatique doit inclure des actions visant à garantir que les personnes puissent rester si elles le souhaitent, à la fois dans leur propre pays et dans leur communauté. Cela doit inclure le droit d'être aidé à s'adapter sur place si cela est souhaité, au lieu d'être soumis à un déplacement forcé ou involontaire, avec l'inclusion significative des membres de la communauté. Le rôle d'un développement adéquat dans la réduction des risques de déplacement doit également être reconnu et pris en compte. Les gouvernements à tous les niveaux doivent reconnaître et remplir l'obligation et la responsabilité d'investir dans la reconstruction des communautés après des situations de pertes/dégâts afin de garantir le droit de rester. Cela doit se faire avec la participation et l'engagement significatifs des communautés touchées.
 - **Le droit de se déplacer (en utilisant des voies régulières, à la fois dans les scénarios d'adaptation et de pertes et dommages)** : Outre les voies de circulation régulières fondées sur les droits, qui constituent une réponse véritablement volontaire au changement climatique, les gouvernements devraient garantir les droits des migrants dans les nouvelles localités où ils s'installent (qu'ils arrivent par des voies régulières ou irrégulières), et planifier et financer des services et une coordination au niveau local, en intégrant de bonnes pratiques telles que l'analyse démographique et la co-conception avec les chefs de file des migrants et les autres communautés concernées.

- **Le droit au retour** : Ce droit reste essentiel pour les personnes qui ont besoin de migrer pour travailler afin d'assurer la continuité de la vie de leur communauté. Les restrictions que les procédures d'asile et de naturalisation peuvent imposer au retour restent très insuffisantes dans le contexte du soutien aux personnes et aux communautés touchées par le changement climatique.

Planifier des solutions durables

- **Promouvoir la disponibilité et l'accessibilité de voies de migration régulières** : L'une des principales sources de vulnérabilité des migrants est le manque de possibilités de se déplacer par des voies reconnues et protégées par les pays de transit et de destination. Ces voies peuvent être offertes sous des formes discrétionnaires et non discrétionnaires, c'est-à-dire en respectant les obligations légales existantes en vertu du droit international (droit des droits humains, droit des réfugiés et droit international humanitaire) et en facilitant les déplacements soit pour des raisons de compassion ou humanitaires (par exemple, par l'utilisation de visas et de programmes humanitaires), soit dans le contexte de migration régulière à des fins d'emploi, de regroupement familial, d'éducation, de régularisation, etc. Toutes ces voies, en plus de renforcer les approches de la migration fondées sur les droits en général, doivent être disponibles pour répondre aux différents contextes et besoins, et permettre de répondre aux besoins des personnes qui sont soit contraintes de se déplacer, soit qui décident en connaissance de cause d'utiliser la migration pour s'adapter aux effets du changement climatique.
 - Il est essentiel de veiller à ce que ces parcours soient mis à disposition sur une base plus large et soient accessibles à ceux qui en ont besoin. L'élargissement des parcours réguliers permettant aux personnes d'émigrer pour travailler semble retenir l'attention, en particulier à la lumière du déficit de main-d'œuvre auquel sont confrontés un certain nombre de pays à revenu élevé, et ne devrait pas concerner qu'un seul parcours.
 - Toutes les voies régulières doivent défendre le droit de migrer, quelles que soient les capacités productives d'une personne, si celle-ci se sent obligée de le faire en raison des effets du changement climatique.
 - Tous les parcours doivent inclure le droit au travail et le respect des droits sur le lieu de travail (par exemple, le droit de se déplacer avec les membres de sa famille, les voies d'accès à la résidence permanente et la non-discrimination).
- **La nécessité de solutions à long terme, contextuelles et durables, ancrées dans des approches cohérentes à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et de la société** : Il faut s'attaquer aux disparités entre les politiques climatiques et les politiques locales, régionales et nationales, et les solutions doivent être conçues et intégrées en collaboration avec les communautés directement affectées (par exemple, intégrer les questions de migration et de déplacement climatiques dans les stratégies et plans nationaux, y compris les plans de développement ainsi que les plans nationaux d'adaptation [PAN] et les contributions déterminées au niveau national [CDN], et les plans de réduction des risques de catastrophe [RRC] qui articulent les plans d'action climatiques des gouvernements, les engagements et les besoins en ressources). Ces éléments doivent être pris en compte et intégrés dans tous les plans de l'État - atténuation, plans nationaux d'adaptation, renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe.
 - Ces solutions doivent être conçues et mises en œuvre dans le cadre de collaborations intersectorielles afin de permettre des solutions plus efficaces, et doivent être ancrées dans la dignité et la non-discrimination. Les solutions doivent également adopter une approche transversale, afin de prendre en compte et de

traiter les liens avec la fragilité et les situations de conflits, dans le respect du mandat et de l'expertise de chaque acteur.

- Les solutions durables doivent inclure le développement d'un statut juridique et de ressources urgentes pour les personnes déplacées par le changement climatique, y compris le respect du droit au travail, à l'absence de discrimination et à l'intégration sociale.
- Ils doivent être pris en compte et intégrés dans tous les plans nationaux - atténuation, plans nationaux d'adaptation, renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe.

Financement de la lutte contre le changement climatique

- **Le financement de la lutte contre le changement climatique doit être inclusif, accessible, proportionnel aux besoins réels et prendre la forme de subventions et non de prêts :** L'allocation de fonds destinés à faire face aux impacts du changement climatique, y compris l'adaptation ainsi que le financement des pertes et dommages, doit être entreprise de manière cohérente, transparente et participative, en garantissant l'inclusion des communautés affectées dans le processus et leur capacité à accéder directement à ces fonds.
 - Les gouvernements doivent veiller à ce que ces règles s'appliquent au Fonds pour pertes et dommages, et garantir la transparence et la responsabilité dans la réception et l'allocation de ces fonds pour les communautés et les gouvernements locaux et régionaux. Les allocations aux zones rurales et moins développées doivent faire l'objet d'une attention particulière.
 - Les modèles de financement du développement résilient ne peuvent pas reposer principalement sur les envois de fonds.

Données climatiques

- **Promouvoir et développer la collecte et l'analyse de données éthiques, conçues en commun par les communautés, solides, complètes et ascendantes :** Les connaissances des communautés et d'autres sources de données et acteurs non traditionnels doivent être considérés comme essentiels, en particulier les acteurs locaux et autochtones, la société civile et d'autres acteurs à la base. Il faut accorder plus d'importance et de valeur aux données qualitatives pour que les histoires humaines et les expériences vécues soient aussi importantes que les chiffres et les statistiques. L'éthique et les questions clés qui s'y rapportent doivent être intégrées dans toutes les collectes de données et recherches, en consultation avec les communautés sur le terrain. Il faut notamment mettre l'accent sur le renforcement des capacités locales en matière de production de données.
 - Une plus grande attention doit également être accordée aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui sont les moins bien protégées.
 - Les données doivent être collectées et ventilées pour faciliter les analyses intersectionnelles nécessaires à une inclusion significative, et pour répondre de manière adéquate à des situations et des finalités différentes.

Une participation et une collaboration efficaces et significatives

- **Les communautés affectées devraient être impliquées à tous les stades de la collecte, de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des données relatives à la réponse et à l'adaptation climatiques,** en veillant en particulier à la participation effective des groupes marginalisés, y compris les populations autochtones et les autres minorités, et en facilitant les approches qui promeuvent la justice en ce qui concerne l'âge, le genre et la

diversité (AGD), et doivent inclure les processus d'inclusion linguistique requis au niveau local, y compris dans les langues autochtones. Cela est essentiel pour garantir la localisation des solutions nécessaires à une réponse climatique efficace.

- o Il s'agit notamment de renforcer les réseaux et les partenariats entre les différents acteurs au sein des communautés touchées, de leur diaspora et des communautés plus larges, afin de favoriser la collaboration, la coordination et le respect de l'action des personnes déplacées et des communautés locales.
 - o Cela doit être facilité par l'utilisation des langues autochtones dans les processus de prise de décision.
- **Promouvoir la connaissance du climat** : La connaissance du climat doit être encouragée à la fois pour les décideurs politiques et les communautés à forte contribution financière (c'est-à-dire en Occident), et devrait inclure le développement de la capacité des communautés touchées à participer de manière significative aux processus de prise de décision. Ce type d'éducation est fondamental dans les efforts visant à garantir des voies régulières et la protection des personnes qui se déplacent dans le contexte du changement climatique. En outre, il est important d'introduire des nuances et de présenter des alternatives aux récits qui présentent la migration comme une stratégie d'adaptation primaire, car cela n'est pas toujours exact, afin de renforcer l'action de toutes les communautés dans le processus de renforcement de la résilience et de transition écologique. Cette alphabétisation doit inclure le développement des connaissances au-delà des voies d'adaptation, de la gestion des réponses aux catastrophes, de la prévention des catastrophes, de la réduction des risques de catastrophes et des stratégies de résilience.
 - **Développer les partenariats** : Adopter et développer des partenariats et des initiatives bilatérales et promouvoir une coordination accrue et une cohérence politique entre les acteurs de la résilience et de l'adaptation au climat, des départements locaux aux départements nationaux.

La Plateforme Climat, Migration et Déplacement (CMDP), en partenariat avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), a mené quatre consultations régionales en Amérique latine, dans le Pacifique, en Afrique et en Asie du Sud et du Sud-Est. Lors de ces consultations, les participants ont mis l'accent sur trois messages clés et deux priorités d'action :

- **Le besoin urgent de formuler des politiques cohérentes, inclusives et fondées sur les droits, de les doter de ressources adéquates et de les mettre en œuvre.** En particulier, la nécessité d'aborder et de surmonter le manque de volonté politique à plusieurs niveaux de gouvernance, le manque de respect et de protection des droits, et le manque de ressources.
- **Les approches politiques doivent être centrées sur la dignité et les droits, et ne doivent pas seulement répondre aux besoins actuels et à court terme, mais aussi prévoir une planification participative pour des résultats durables. Ceux-ci doivent permettre aux personnes, en particulier celles qui sont généralement marginalisées et donc les plus vulnérables, de vivre durablement dans le respect.** Elles doivent également inclure le droit de rester et le droit de se déplacer en toute sécurité et dans la dignité.
- **De graves lacunes en matière de données et de recherche doivent être comblées, non seulement pour répondre aux besoins des planificateurs au niveau national, mais aussi pour les membres des communautés touchées.**

- **Priorité d'action 1** : La communauté internationale doit s'unir autour du **financement climatique pour l'adaptation et les pertes et dommages**, en particulier autour d'un fonds pour les pertes et dommages adapté qui, avec d'autres dispositifs de financement, soit en mesure de fournir des ressources adéquates à ceux qui subissent des pertes et dommages liés au changement climatique.
- **Priorité d'action 2** : **Les gouvernements nationaux des quatre régions doivent intensifier leurs travaux sur des politiques et stratégies cohérentes en matière de climat, d'environnement, de migration, de réduction des risques de catastrophe, de développement rural et urbain, et autres, dans tous les départements concernés.** Ces politiques et stratégies doivent intégrer une approche fondée sur les droits et les faits pour répondre à la mobilité (et à l'immobilité) humaine liée au climat, ainsi qu'aux besoins des migrants et des personnes déplacées et/ou relocalisées.

Lisez le résumé global approfondi [ici](#).

Messages clés : Afrique

Le changement climatique et ses effets sur la mobilité humaine ont constitué une priorité majeure lors des consultations régionales en Afrique. Lors de ces consultations, la société civile a souligné les multiples menaces que la mobilité induite par le climat fait peser sur la vie, les moyens de subsistance et les biens des populations du continent africain. Affectant les communautés à travers les frontières et les communautés se trouvent les moteurs de la migration climatique tels que les événements météorologiques extrêmes à évolution rapide ou lente.

Le Forum d'Abuja, co-organisé par la société civile africaine et la diaspora, y compris PANDiMR, GRFDT, AFFORD UK, CSOMADE, ITUC Africa, et parrainé par la FES, a eu lieu du 30 janvier au 1er février 2023 à Abuja, au Nigéria. Le Forum visait à renforcer les capacités et l'engagement de l'Afrique dans les processus et les cadres de la migration mondiale, et a également servi de lancement du processus de la société civile du FMMD 2023.

La Plateforme Climat, Migration et Déplacement (CMDP), en partenariat avec ACT Alliance et FES, a organisé un forum consultatif en juin 2023 pour développer une compréhension commune des tendances actuelles et futures de la mobilité induite par le climat en Afrique, et reconnaître ses implications en matière de droits humains pour les populations. Cette consultation a rassemblé des experts du climat et de la migration, des chercheurs et des acteurs de la société civile de différentes régions du continent pour présenter une voix africaine commune dans la promotion d'actions climatiques durables et de politiques migratoires proactives.

Voir la [note régionale pour l'Afrique du](#) CMDP, de l'Alliance ACT et de la FES pour des recommandations approfondies ; et voir le Forum d'Abuja, la Déclaration d'Abuja et ses résultats [ici](#) pour plus de détails sur le contexte régional. Lors des consultations et activités régionales de la société civile en Afrique, les acteurs de la société civile ont lancé un appel incluant :

- **Intégration significative des communautés directement affectées et des groupes vulnérables** à tous les stades des processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques sur les questions liées à la mobilité climatique, y compris les jeunes, les femmes et les filles, les communautés rurales et les personnes handicapées mentales.
- **Une politique globale à l'échelle du continent, un cadre politique et de gouvernance coordonné et des plans d'action stratégiques sur la mobilité climatique**, qui centralisent la

représentation des parties prenantes et des personnes concernées et intègrent les particularités des différents défis sous-régionaux, tout en faisant progresser les contributions déterminées au niveau national des pays.

- **Mettre en place un système d'alerte précoce et de préparation** qui fournit des données valables liées à la mobilité liée au climat.
- Collaborer dans le cadre de **partenariats interurbains et transfrontaliers** afin de promouvoir une mobilité humaine sûre, ordonnée et digne, ainsi qu'une relocalisation planifiée face au changement climatique. Il s'agit notamment de **collaborer avec des partenaires, y compris le mécanisme des maires, pour promouvoir des mesures d'adaptation** et concevoir des solutions innovantes.
- Adopter des **politiques et des cadres axés sur les personnes** qui tiennent compte des migrations induites par le climat et qui favorisent une approche fondée sur les droits humains et sensible à la dimension de genre.
- **Diversifier les opportunités économiques** qui offrent des mécanismes d'adaptation aux migrants et à leurs familles.
- **Sensibiliser, renforcer les capacités, favoriser et promouvoir l'échange de connaissances** entre les fonctionnaires, la société civile et les communautés touchées par le changement climatique, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux communautés directement affectées. Cela devrait mettre l'accent sur l'éducation climatique et les études sur les droits humains, et être intégré dans les programmes d'études standard, avec l'inclusion des connaissances locales.
- **Demander instamment la mise en œuvre des politiques existantes en matière de changement climatique et de migration et l'amélioration de la volonté politique**, en renforçant les institutions concernées et en investissant des ressources adéquates. Il s'agit notamment de **donner la priorité aux contributions immédiates au fonds pour les pertes et dommages, en mettant l'accent sur les personnes touchées par les catastrophes liées au climat**, tout en éliminant les processus bureaucratiques et les obstacles à l'accès aux fonds, en garantissant une distribution juste et équitable.
- **Améliorer l'investissement dans les compétences et les emplois verts, les infrastructures, les opportunités économiques et l'innovation qui feront progresser les idées d'adaptation durable**, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables et les communautés rurales dont les emplois traditionnels sont menacés par les phénomènes météorologiques extrêmes à évolution rapide ou lente.
- **Investir pour combler les lacunes existantes en matière de données et tirer parti de la technologie pour faire progresser la collecte et la diffusion des données** afin de mettre en évidence les tendances de la mobilité climatique et leurs implications, de faciliter une réponse rapide aux catastrophes climatiques et de renforcer les stratégies d'adaptation durable au climat.
- **Appeler à un financement efficace de l'adaptation au climat et du soutien aux communautés vulnérables**, par la création d'un financement spécialisé pour soutenir les personnes touchées aux niveaux local, national, sous-régional et continental, et le financement du fonds pour les pertes et dommages. Cela devrait inclure et garantir des processus transparents, non discriminatoires et accessibles pour l'accès aux fonds pour le financement climatique et l'intervention migratoire.

Messages clés : Asie

La Plateforme Climat, Migration et Déplacement (CMDP), en partenariat avec Water Initiatives India, OKUP et FES, a organisé une consultation régionale en ligne en mai 2023 en Asie du Sud et du Sud-Est pour partager des perspectives sur les opportunités et les défis liés à l'élaboration ou au renforcement des réponses nationales aux migrations et aux déplacements induits par le climat,

identifier les messages de plaidoyer qui devraient être partagés au niveau mondial, et identifier les moyens de renforcer les efforts de coalition entre les communautés impactées par le climat, les communautés migrantes et déplacées, et les défenseurs de la justice climatique et migratoire dans les régions.

La consultation a rassemblé des organisations de la société civile du Bangladesh, du Cambodge, de l'Inde, de l'Indonésie, des Philippines, de la Thaïlande, du Viêt Nam et du Sri Lanka ; lire le rapport complet des principaux points de discussion dans le [dossier politique sur l'Asie](#).

Messages clés : Afrique du Nord et Moyen-Orient

Le Cross-Cultural Center for Refugees and Migrants a organisé trois consultations thématiques liées au prochain FMMD. La première était une consultation sous-régionale en mars 2023 autour des récits sur la migration dans les Émirats arabes unis ; la deuxième, une consultation au Liban en juin 2023 autour des récits et de la migration de main-d'œuvre ; et une troisième consultation régionale en juin 2023 sur la migration de main-d'œuvre, et la migration et le changement climatique. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Modifier les lois relatives au temps de travail des travailleurs et travailleuses en tenant compte des préoccupations liées au changement climatique.
- Mettre en place des régimes d'assurance maladie afin d'inclure les impacts liés au changement climatique.
- Créer des conditions adéquates pour les travailleurs et travailleuses aux postes de travail, par exemple en installant des climatiseurs et des parapluies.
- Organiser des réseaux et des réunions annuelles avec les associations, les ambassades et les organismes internationaux concernés afin de discuter des incidences du climat sur le travail et des moyens d'y faire face.
- Trouver du matériel d'information dans différentes langues sur les conditions météorologiques extrêmes.
- Trouver des logements appropriés en tenant compte des effets du changement climatique, en particulier dans les zones rurales et agricoles.
- Envisager d'investir dans la recherche liée au changement climatique, afin de comprendre et de répondre aux questions importantes concernant les conséquences des migrations liées au climat.
- Encourager une collaboration accrue entre les climatologues, les praticien.ne.s du développement durable, les défenseurs et activistes des droits de l'homme et les expert.e.s en déplacement, en consultation avec d'autres gouvernements, les autorités locales et les communautés ayant l'expérience de la relocalisation planifiée et volontaire.
- Faciliter l'échange de politiques entre les décideurs et les praticien.ne.s sur les migrations, l'environnement et le changement climatique.
- Renforcer les données et les preuves pour soutenir l'élaboration des politiques.

Messages clés : Amérique centrale et latine

La Plateforme Climat, Migration et Déplacement (CMDP), en partenariat avec la FES et des organisations de la société civile latino-américaine, a organisé une consultation régionale en avril 2023 au Panama. Lisez le rapport complet de leurs points de discussion clés dans le [dossier régional de l'Amérique latine](#).

Messages clés : Pacifique

La Plateforme Climat, Migration et Déplacement (CMDP), en partenariat avec FES, Pacific Women Indigenous Network (PacificWIN), les Pacific Climate Warriors, Climate Action Network Pacific (CAN), les Pacific Island Students Fighting Climate Change (PISFCC), et le Unitarian Universalist Service Committee (UUSC) et la Loss and Damage Youth Coalition, a organisé une consultation régionale en avril 2023 au Panama. Lisez le rapport complet des principaux points de discussion dans le document [Climate-Forced Displacement and Human Rights : Priorités politiques régionales pour le Pacifique](#).

Bibliographie clé

- [Rapport du Forum d'Abuja](#)
- Consultation CMDP-FES : Résumé global, https://geneva.fes.de/fileadmin/user_upload/documents/2023/2023_06_CMDP_Global_Summary_Note.pdf
- Consultation CMDP-FES : Notes régionales
 - [Dossier régional pour l'Afrique : Les droits de l'homme dans le contexte des migrations et des déplacements induits par le climat](#)
 - [Dossier régional pour l'Asie : Les droits de l'homme dans le contexte des migrations et des déplacements induits par le climat](#)
 - [Dossier régional pour l'Amérique latine : Les droits de l'homme dans le contexte des migrations et des déplacements induits par le climat](#)
 - [Déplacements forcés par le climat et droits de l'homme : Priorités politiques de la région Pacifique](#)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (avril 2023)
- Résumé de la consultation mondiale de la société civile Points de plaidoyer (octobre 2023)
- Réunion préparatoire de la société civile : Priorités mondiales de la société civile (janvier 2024)
- Centre interculturel pour les réfugiés et les migrants Recommandations de la consultation Documents de résultats

Ressources complémentaires

- Secours Catholique - Caritas France. [Libre de partir et libre de rester : Protéger les droits de l'homme dans le contexte des mobilités environnementales. Études de cas au Bangladesh, au Honduras et au Sénégal](#)", 2023.
- Caritas Internationalis (2023) [Déplacés par les changements climatiques - Caritas Voices : Protéger et soutenir les personnes en déplacement](#).
- Rapport OKUP, [Migration is not a choice but a compulsion : Expériences vécues par les migrants induits par le climat dans la région des Sundarbans au Bangladesh](#)
- UNNM, [Guidance Note : Regular Pathways for Admission and Stay for Migrants in Situations of Vulnerability](#) (2021)